



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-47083>

Département(s) de publication : **35**

Annonce n° **24-47083**

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Centre communal d'action sociale de Rennes

Correspondant : MME APPERE Nathalie

Adresse : 1/5 Rue Griffon, 7 rue Kléber, 35105 Rennes Cedex 03

Coordonnées :

Téléphone : 0223622077

Courriel : cass.achats-marches@ccasrennes.fr

Adresse internet : <http://www.rennes-metropole.fr/>

Adresse internet du profil d'acheteur : <https://www.megalis.bretagne.bzh>

Section 2 - Description du marché

Objet du marché : Évaluation des établissements sociaux et médico-sociaux du CCAS de RENNES (six EHPAD, une résidence autonomie et un CLIC)

Lieu d'exécution : RENNES, 35000 RENNES

Section 3 - Caractéristiques du marché

Caractéristiques principales : Les prestations sont réglées par des prix forfaitaires. La prestation objet du présent marché concerne la procédure d'évaluation des établissements sociaux et médico-sociaux du centre communal d'action sociale (CCAS) de Rennes dans le cadre de l'article L.312-8 du code de l'action sociale et de la famille. Introduite par la loi n°2002-2 du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale, la procédure d'évaluation des établissements et services sociaux et médico-sociaux a fait l'objet d'une révision par la loi n°2019-774 du 24 juillet 2019 relative à l'organisation et à la transformation du système de santé. Cette loi confie à la Haute Autorité de Santé (HAS) la responsabilité de la nouvelle procédure d'évaluation des établissements et services sociaux et médico-sociaux. Important : pour réaliser l'évaluation objet du présent marché, l'organisme doit impérativement répondre aux conditions du décret n°2022-742 du 28 avril 2022. Précision : la présente consultation est lancée suite à une précédente consultation déclarée sans suite

Refus des variantes.

Section 4 - Durée du marché ou délai d'exécution

6 mois à compter de la notification du marché.

Section 5 - Conditions relative au marché

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature en complément de celles faites en français : français

Section 7 - Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

- Prix des prestations : 45%
- Valeur technique appréciée sur la base du cadre de réponse technique valant note méthodologique et des annexes fournies par le candidat conformément aux modalités précisées dans le cadre de réponse technique valant note méthodologique : 55%

Section 8 - Mode de passation du marché

Type de procédure : procédure adaptée

Section 10 - Conditions de délai

Date limite de réception des offres : 31/05/2024 à 17:00

Délai minimum de validité des offres : 4 mois à compter de la date limite de réception des offres.

Section 11 - Autres renseignements

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice :

CCAS_2024_04_MAPA

Renseignements complémentaires : Pour retrouver cet avis intégral, déposer un pli, allez sur <https://www.marches-publics.info> Code NUTS : FRH03 Marché périodique : NON Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis :Le marché s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds communautaires : NON Références du ou des projet(s) et / ou programme(s) :Les personnes morales sont tenues d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel chargés de la prestation : NON Marchés réservés : NON L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières :Les marchés faisant l'objet de la consultation sont financés par le CCAS de la Ville de Rennes au moyen de ses ressources propres, abondées par des ressources externes, soit dans le cadre d'emprunts, soit par le biais de subventions spécifiques en cas d'éligibilité, ou de participation publiques ou privées. Le paiement des prestations intervient selon les règles de la comptabilité publique dans le cadre du délai global de paiement avec ou sans acomptes et/ou avance. La prestation est réservée à une profession particulière : Non Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Rennes, 3, Contour de la Motte, Hôtel de Bizien, CS44416 35044 Rennes Tél : 0223212828 Fax : 0299635684Mel : greffe.ta-rennes@juradm.fr Organe chargé des procédures de médiation : Tribunal administratif de Rennes, 3, Contour de la Motte, Hôtel de Bizien, CS44416 35044 Rennes Tél : 0223212828 Fax : 0299635684Mel : greffe.ta-rennes@juradm.fr Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : La consultation du ou des contrats peut être effectuée à l'adresse de l'organisme acheteur. Les tiers justifiant d'un intérêt lésé peuvent exercer un recours de pleine juridiction en contestation de la validité du ou des contrats dans un délai de deux mois à compter de la publication du présent avis, au titre du recours créé par le Conseil d'Etat dans son arrêt du 4 avril 2014, n° 358994

Section 14 - Informations complémentaires

Date d'envoi du présent avis à la publication : 19/04/2024